

Focus entreprise : comment vérifier si une société est éligible au dispositif Dutreil ?

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs chargés des transmissions à titre gratuit d'entreprises

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable :

- Pouvoir mettre en œuvre des opportunités de transmission en étant à jour des dernières évolutions du dispositif
- Mettre en place un pacte de manière sécurisée
- Maîtriser les risques inhérents à la mise en œuvre d'une transmission sous Dutreil

Contenu

Introduction : rappel du fonctionnement du dispositif Dutreil (critères généraux d'application et modalités de fonctionnement)

- Focus sur les activités éligibles
- Les activités éligibles et les activités exclues : le cas particulier de la location meublée
- Les apports de la doctrine suite à la refonte du BOFIP en 2024
- Les activités immobilières : précisions doctrinales et jurisprudence
- Pacte Dutreil et holdings :
- Panorama de la jurisprudence, critères d'animation de la holding, comment mettre en œuvre le pacte Dutreil sur les titres de holdings (points de vigilance pour les praticiens)
- Cas de sociétés ayant une activité mixte : critère d'activité éligible prépondérante
- Questions pratiques de suivi des activités de sociétés sous Pacte Dutreil (changement ou évolution des

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION BORDEAUX : 8 rue Mably 33000 BORDEAUX

Tél. +33 5 56 44 77 76 – Fax : +33 5 56 48 24 97 – Courriel : bordeaux@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

conditions d'exercice des activités)

- La durée de l'activité

Prérequis :

Pas de prérequis exigé. Toutefois, des connaissances générales sur les aspects fiscaux de la transmission d'entreprise vous permettront de suivre cette formation plus confortablement . Un quiz de positionnement vous permettra de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution :

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques :

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

Modalités techniques :

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement :

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats :

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION BORDEAUX** : 8 rue Mably 33000 BORDEAUX

Tél. +33 5 56 44 77 76 – Fax : +33 5 56 48 24 97 – Courriel : bordeaux@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
 - un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).
-

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation